



Désaccord avec mon employeur

Par **Audr**, le **04/04/2008 à 18:25**

Bonjour, je vous adresse ce message car je souhaiterais avoir des information en ce qui concerne ma situation actuelle, en effet j'étais en maladie pour dépression depuis le 14 janvier 2008, mon arrêt maladie s'est terminé le 29 mars. mon psychiatre avait préconisé des horaires thérapeutiques qui étaient de 8H à 15H ce qui ne changer rien a mes heures de travail car je suis a temps partiel. J'ai eu une visite médicale avec le médecin du travail qui, celui ci a acceptée ces horaires. Mon patron a refusé ces horaires, il voulait que je fasse un mi temps thérapeutique à la place ce qui est impossible dans mon cas. Vu que l'on arrive pas a tomber d'accord je lui est suggéré un licenciement ce qu'il à refusé. Il ne veux pas m'acceptern mes horaires thérapeutiques, il ne veux pas me licencier, que dois je faire ? Je souhaiterais me renseigner aux prud'hommes c'est pour cela que je vous pose cette question avant d'engager toutes autres actions. En vous remerciant par avance de votre réponse.